

de Saint Jean des Ollières

Edito

Chères Olliéroises, chers Olliérois,

En ce tout début d'année, dix-sept personnes ont été lâchement tuées, victimes innocentes de la violence terroriste. Ces actes ont laissé chacun de nous face à des sentiments forts ; tour à tour, nous nous sommes retrouvés dans un état de sidération, d'incompréhension, de douleur et puis, fort heureusement, d'indignation et de résistance à l'occasion de nombreux rassemblements en faveur de la liberté d'expression. Au-delà de cette émotion naturelle, ces actes nous obligent à nous interroger sur la manière de faire vivre les principes fondateurs de notre société et qui sont énoncés dans la devise française : liberté, égalité et fraternité. Chacun peut, à son niveau et à sa façon, faire vivre ces idéaux et ainsi les transmettre aux générations futures.

Et, comme il est de tradition mais plus que nécessaire en cette période troublée, le Conseil municipal et moi-même vous invitons à un moment de convivialité, la cérémonie des vœux, pour partager le verre de l'amitié et une part de galette au restaurant L'Archou le samedi 31 janvier 2015 à 17h30.

En espérant vous rencontrer nombreux à cette occasion,

Catherine QUEINNEC, Maire.

**HOMMAGE À JEAN-MICHEL
LAROCHE**

Le 31 octobre 2014, Jean-Michel LAROCHE nous quittait. Chef d'entreprise près de CLERMONT-FERRAND, mais resté très attaché à SAINT JEAN des OLLIERES, c'est tout naturellement qu'il s'était investi dans l'action municipale d'abord en tant que conseiller municipal, puis en qualité de maire. Son engagement reposait sur des principes clairs : servir l'intérêt général et non des intérêts particuliers, respecter une règle élémentaire en démocratie : la règle de la majorité, et enfin travailler en équipe. Ce dernier principe était fondamental pour lui : il ne souhaitait pas diriger la municipalité en chef autoritaire, mais permettre à chacun, en fonction de ses compétences, de trouver sa place, d'apporter sa contribution à l'action publique. Malheureusement, très rapidement, cette aventure a tourné court et considérant que les principes auxquels il croyait ne pouvaient être appliqués, il a décidé, en démocrate qu'il était, avec d'autres, de redonner la parole aux électeurs.

Puissiez-vous garder en mémoire cet homme-là, un homme humble, droit et de conviction !



En cette période difficile de diminution des dotations de l'Etat affectées aux collectivités, conscients que chaque effort compte pour équilibrer les comptes de la Commune, les membres de la commission communication ont proposé de réduire le budget affecté à la réalisation du bulletin municipal sans pour autant porter atteinte à notre engagement d'informer les habitants sur les actions réalisées, en cours et à venir de la municipalité, ainsi que sur les activités et manifestations organisées par les acteurs locaux. Ainsi, désormais, nous prévoyons de distribuer un bulletin allégé (6 pages) quatre fois dans l'année. L'information sera nécessairement plus condensée, mais plus régulière que précédemment, et peut toujours naturellement être complétée en allant sur le site internet de la Commune : www.saintjeandesollieres.fr.

PERSONNEL**TITULARISATION :**

Michel DE RYCKE, employé au service technique à raison de 20h par mois depuis maintenant 3 ans, a été titularisé en tant qu'agent territorial à compter du 1er janvier 2015. Il est chargé essentiellement de l'entretien du bourg (balayage, désherbage, tonte, fleurissement,...) mais également de travaux de maçonnerie, de menuiseries ou encore de peinture. En cas de besoin, il est aussi amené à donner la main à Christian PESSON, agent technique à temps plein, en matière d'entretien des stations d'épuration ou de travaux de voirie.

FORMATION :

Les agents du service administratif, Maryline RIBBES et Agnès LE PREVOST, ont pu suivre plusieurs journées de formation en matière de législation funéraire, d'état civil et de secrétariat. Odile BOILON a, quant à elle, perfectionné ses connaissances sur l'hygiène et la réglementation en restauration scolaire.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2014

PERSONNEL

ECOLE :

Bon retour à Laurence VERGNE au poste d'ATSEM à mi-temps, complété par Emilie BESSAYRIAS. La municipalité tient à remercier très chaleureusement Odile BOILON, agent technique, pour son travail et sa grande disponibilité suite à l'accroissement des heures de garderie depuis la rentrée scolaire, ainsi qu' Emilie BESSAYRIAS pour l' excellent travail accompli en remplacement de Laurence VERGNE.

ETAT CIVIL DEPUIS
JUILLET 2014NAISSANCE

BATHELEMY LENA LE
02/10/2014 À ST DIER
MOREL LAURYNÉ DANIELLE LE
13/10/2014 ISSOIRE
FARGETTE ENZO JEAN LE 15/10/2014 À
ISSOIRE

MARIAGE

MATHIEU Jean-Pierre et BASSOT Isabelle le
04/10/2014



DÉCÈS :

Ayons une pensée pour :

Mme DURIF vve MONTEILHET Germaine Antoinette, le 5 aout 2014
Mme IGLESIAS vve DOS SANTOS Eloïna le 21 aout 2014
Mr LAROCHE Jean-Michel le 31 octobre 2014
Mme KOZLOWSKI vve PISSIS Henriette le 6 novembre 2014
Mme BOUCHER Madeleine BERNARD le 9 novembre 2014
Mr CARON Martial Edouard le 18 novembre 2014
Mme BOURG vve COISSARD Aline Berthe le 26 novembre 2014
Mme PRULHIÈRE Ginette Marie Augustine le 2 décembre 2014
Mr CHARFOULET André Lucien le 5 décembre 2014
Mr BERGEYRON vve PRIGENT Christiane Gisèle le 10 décembre 2014
Mme CHARLAT vve DEVOLLE Aimée Anna Antoinette le 15 décembre 2014
Mr BAUDUSSEAU Calixte le 30 décembre 2014



UNE JOURNEE A L'ECOLE DE SAINT JEAN DES OLLIERES

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014, les journées des enfants se suivent mais ne se ressemblent plus... Nous avons vécu une journée du premier trimestre avec eux : sagesse, écoute et sérieux sont au rendez-vous dans les classes de CP et maternelles (le matin et en début d'après-midi)

Le temps d'une pause détente dans la cantine, les enfants sont aux cotés d'Agnès et Odile, puis les vendredis après-midi les enfants découvrent la joie de la sculpture avec Bruno Chapuis, les arts plastiques avec Armelle Chassaing et la pâtisserie bio avec Myriam Grasset (d'autres ateliers sont prévus comme la calligraphie, l'éveil musical...), sans oublier que pour veiller sur chaque instant de la journée ils peuvent compter sur Emilie (en remplacement de Laurence).



Classe maternelle



Cantine



Odile



Agnès



Atelier poterie



Atelier arts plastiques



Emilie



Atelier pâtisserie

CALENDRIER APE 2015

- BAL TRAD : samedi 17 janvier à Brousse,
- LOTO : samedi 07 février à Sugères,
- RANDONNEE : dimanche 29 mars à St Jean
- CHASSE à L'ŒUF : lundi 06 avril à Brousse,
- MARCHE AUX FLEURS ET AUX PLANTS : dimanche 10 mai à Sugères

LA MUNICIPALITÉ REMERCIE LES SALARIÉS DE L'ENTREPRISE AUVERGNE MEDITERRANÉE QUI EN SOUVENIR DE J.M LAROCHE ET DE SON ATTACHEMENT À L'ÉCOLE DE ST JEAN DES OLLIÈRES ONT FAIT UN DON DE LA SOMME DE 230 € AU PROFIT DES ENFANTS SCOLARISÉS, DONT UNE PARTIE SERA UTILISÉE POUR ACHETER DES MATÉRI-AUX EMPLOYÉS DANS LE CADRE DE LA "GARDERIE".

LES TRAVAUX DE LA COMMUNE

LES TRAVAUX DE LA RUE DITE « CHAUTARD » TERMINÉS

Cette rue du bourg particulièrement endommagée depuis plusieurs années méritait de faire peau neuve. Les travaux, entrepris par l'entreprise COLAS-DELAVET, à partir du mois d'août se sont achevés fin octobre. Ils ont consisté à canaliser les eaux pluviales, à poser un revêtement de surface et à harmoniser cette voie avec celle du restaurant l'Archou et la place de l'Eglise par l'intégration d'un pavage.

Ces travaux représentent un coût important sur le budget d'une petite commune rurale : 92 364, 10 € HT, auxquels s'ajoutent les frais de maîtrise d'œuvre, 8 374,15 € HT. Le Conseil Général nous apporte une subvention d'environ 35 000 €.

Nous remercions tout particulièrement Dany PELLERIN, membre de la commission voirie, qui a suivi avec constance et au plus près le chantier, ainsi que les riverains pour avoir supporté avec beaucoup de patience les désagréments liés à ces travaux.



FAVORISER L'ACCÈS AU SITE EMBLÉMATIQUE DU « PIC DE LA GARDE » À PIED.

Afin de limiter les désagréments (dégradation du chemin, stationnement gênant, sécurité vis à vis des promeneurs et habitants) liés à la circulation des véhicules sur la voie d'accès au site du Pic de La Garde, la zone de stationnement située à la Garde Sud a été réaménagée :

- Un panneau en lave émaillée a été installé sur l'aire de stationnement (à proximité du mur en pisé réalisé lors d'un chantier participatif en 2012)
- Un panneau « voie sans issue » a également été posé.

La réalisation a été confiée aux agents municipaux.

Ce réaménagement a pour objectif d'informer les visiteurs et de les inciter à emprunter le chemin à pied.

UN NOUVEAU « STOP » POUR PLUS DE SÉCURITÉ À L'ENTRÉE DU VILLAGE

Les yeux les plus avertis l'ont peut être déjà remarqué...

En effet à l'entrée du bourg le carrefour « de la bascule » méritait que l'on s'attarde davantage sur sa sécurité.

La rue provenant de l'Ehpad « Villa St Jean » en direction de la sortie du bourg ne permettait pas une sortie en toute quiétude.

Cette rue bénéficiait en effet d'une priorité tandis que la visibilité était très réduite.

Ainsi, la municipalité a décidé de sécuriser cette zone en installant un « stop » à cette intersection.

Nous espérons que celui-ci permettra d'éviter tout accident et nous vous demandons de rester vigilant en réduisant votre vitesse sur nos petites routes ainsi que dans le bourg, pour le bien être de chacun (enfants et animaux).



REPRISE DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES.

Après plus de 7 mois d'arrêt dû à la nécessité de rompre le marché avec une entreprise qui ne donnait pas satisfaction, les travaux de la salle des fêtes ont enfin repris.

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre précédent numéro, le tuilage a été changé ; celui-ci était particulièrement vétuste et faisait apparaître à plusieurs endroits des infiltrations. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise CAILLAUD-BOURLEYRE pour un montant de 19 126,96 € HT.

Le lot menuiseries extérieures a été confié à l'entreprise VACHER pour la somme de 25 700 € HT. Cette dernière a installé de nouvelles fenêtres fin décembre dans l'actuelle salle des fêtes et posera les « baies vitrées » dans l'extension en février. La pose des fenêtres était nécessaire pour que les autres corps de métier (plaquiste, peintre, électricien, chauffagiste, plombier...) puissent intervenir. C'est chose faite ! En espérant que nous n'aurons pas à souffrir de nouvelles difficultés, nous prévoyons d'accueillir à nouveau le public cet été.

LA COMMUNE DE SAINT JEAN S'ÉQUIPE D'UN DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE ACCESSIBLE ET UTILISABLE PAR TOUS.

L'utilisation d'un défibrillateur est accessible à tous après une courte formation.

Le 20 décembre 2014 après-midi 13 personnes ont activement bénéficié d'une initiation à l'utilisation de cet appareil, Cette initiation a été réalisée par deux formateurs moniteurs d'Etat, Isabelle Bassot et Gérard Roussat,

En effet, chaque année, plus de 40 000 personnes décèdent en France d'un arrêt cardiaque. Environ 6 000 pourraient être sauvées par une intervention rapide.

Le taux de survie à un arrêt cardiaque augmente quand les lieux publics sont équipés en défibrillateurs automatiques et la population formée aux gestes qui sauvent.

On estime à environ 600 par an, le nombre de Puydômois qui meurent subitement d'un arrêt cardiaque.

La défibrillation par choc électrique est le traitement clé de la plupart de ces accidents.

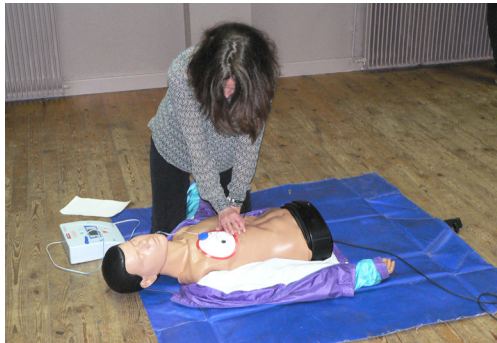
Les chances de survie et l'importance des séquelles dépendent de la rapidité de la mise en place d'un défibrillateur.

Si à l'arrivée des secours, une personne a déjà mis en œuvre un défibrillateur, cela augmente considérablement les chances de survie:

avec l'utilisation tardive d'un défibrillateur : il y a moins de 2 % de survie,

avec l'utilisation rapide d'un défibrillateur : 20 % de survie,

Le défibrillateur acheté par la Commune sera prochainement installé à proximité de la salle des fêtes, et une nouvelle séance de formation sera proposée à ce moment là à l'ensemble de la population, toujours gratuitement.



LES MARTEAUX PIQUEURS VOUS ATTENDENT LE WEEK-END DU 21-22 MARS

SAMEDI 21 MARS : 9h00 – 16h00 : Sortie « OFF » : toute la journée du samedi (départ Place de l'Eglise) 17h00 : Conférence de Patrick Bringer sur le thème "Approche pratique de l'entraînement pour les trails de 20 à 60 km" (Centre d'Ailleurs, Chavarot à Saint Jean des Ollières) 19h00 : Pasta party

DIMANCHE 22 MARS : 7h30 : Départ de la course des 47km 10h00 : Départ de la course des 23km 10h30 : Départ de la course des 11km De 8h00 à 10h départ rando 10 et 4 km 15h00 : minitrail pour les enfants 11h30' : arrivée 1er coureurs 11km et 23 km 11h45' : arrivée 1er coureur du 47km.

REPAS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le repas du CCAS entre convivialité, gourmandise et danse !!!

Le dimanche 14 décembre, les aînés de notre Commune (qui le souhaitent) se sont retrouvés pour partager un repas placé sous le signe de la générosité et de la convivialité.

Ce sont 55 personnes qui se sont attablées au Centre d'Ailleurs pour partager des mets préparés par les différents commerçants de la Commune et servis par les membres du CCAS :

- mises en bouches et entrées réalisées par David Barriere de l'Archou
- plat principal réalisé par Eric Binazet du Centre d'Ailleurs
- Fromages de pays et salade
- assiette gourmande réalisée par Nathalie et Jean-François Desoeuvres
- sablés de l'entreprise pâtisserie bio de Myriam Grasset

De plus, les membres du CCAS, pour que ce moment soit inoubliable, avaient également confectionné des éléments du repas (verrines, veloutés, fromages, sablés, tuiles aux amandes, caramel au beurre salé, chocolat). Un grand merci également à Sylvette Anglade et Myriam Pluinage pour la décoration soignée (menus, pochettes surprise...).

Par ailleurs, cette année un duo de chanteurs, les Agités du vocal, nous ont accompagnés au son de reprises célèbres.

Nous espérons que cette journée laissera le souvenir d'un moment agréable de 2014 pour chaque personne présente ce jour là et nous serons heureux de vous retrouver l'année prochaine.



PROGRAMMATION DU CENTRE D'AILLEURS

LE 23/01 Ciné-Parc séance à scolaires 9h15, puis 10h15 et le soir avec le film **"Bande de filles"**

Le 24/01 Emission de radio "Bien mieux qu'ailleurs" N° 19



JOURNEE PARTICIPATIVE DEBROUSSAILLAGE

La commission voirie organise le samedi 25/04/2015 une journée participative ouverte à toutes les bonnes volontés (un casse croute sera offert par la municipalité aux participants)

Renseignements: J.M ANGLADE 04 73 70 66 01/ J.L GINOUX 04-73-70-60-07. Une réunion d'information est prévue le 11/04 à 11 h en mairie.

ANIMA'PIQUE CALENDRIER 2015

- Vide-greniers et marché Artisanal de printemps Dimanche 17 mai
- Nuit des piqueurs le Samedi 27 juin
- Fête de la Saint Jean le Dimanche 28 juin
- Exposition du Dimanche 26 Juillet au Dimanche 9 Août
- Avec nocturne le vendredi 7 Août avec animation musicale
- Après-midi des écrivains (ou journée des arts) le 26 juillet
- Randonnées de Teresa le Dimanche 02 Août
- Vide-greniers et marché artisanal d'Automne le Dimanche 13 septembre



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Elles sont consultables « in extenso » sur le site internet et en mairie.

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2014

Avis favorable au projet d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant Allier aval

Délibération de principe d'autorisation au maire à signer les contrats de remplacements nécessaires au bon fonctionnement du service

Avis défavorable à l'épandage des boues d'épuration de la station de traitement des eaux usées des Trois Rivières

Acquisition par la Commune de la parcelle AD 143 au prix de 850 € (10 € le m2) dans le cadre des travaux de la rue Chautard

Validation du devis de l'entreprise BILLET d'un montant de 4 464 € TTC destiné à réparer le sinistre intervenu à Artheyre, remboursé par l'assurance

Travaux de voirie aux Chaux : validation du devis de l'entreprise BILLET pour un montant de 8 964 € TTC

Fixation du montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

Autorisation permanente de poursuite au receveur municipal

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2014

Fonds d'Intervention Communal 2015 : le Conseil municipal retient des travaux de rénovation du bâtiment mairie/bibliothèque (assèchement des murs présentant un fort taux d'humidité due à d'importantes remontées capillaires, rénovation des façades, changement des menuiseries de la salle du Conseil) pour un montant estimé à 44 100,66 € HT.

Assainissement collectif au Theil/demande de transfert de la parcelle AE 192 à la Commune

Décision modificative du budget commune pour la somme de 5 629,62 €

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2014

Travaux d'extension et réhabilitation salle des fêtes/lot « menuiseries extérieures » : le Conseil municipal retient l'offre de l'entreprise VACHER pour la somme de 25 700 € HT

Autorisation de recourir aux services d'un avocat pour défendre les intérêts de la Commune dans le litige l'opposant à l'entreprise FAURE

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2014

Subvention exceptionnelle à l'association « Les Marteaux Piqueurs » pour l'organisation du Trail des Piqueurs de 1 000 €

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées : Catherine QUEINNEC (titulaire) et Jean-Michel VARGAS (suppléant) sont désignés pour représenter la Commune

Fonds d'Intervention Communal 2015 : le Conseil municipal retient la société A.C.F. pour la somme de 11 800 € HT (traitement des remontées capillaires), la société Auvergne Façades pour la somme de 27 540,04 € HT (ravalement de façades), la société Nouvelle SAVIBOIS pour la somme de 7 147 € (menuiseries de la salle du Conseil)

Décision modificative du budget commune pour la somme de 1 500 €

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2014

Renouvellement de l'adhésion au pôle Santé au travail du centre de gestion du Puy-de-Dôme pour les missions de prévention, d'hygiène et de sécurité

Décision modificative du budget assainissement pour la somme de 465 €

Décision modificative du budget commune pour la somme de 7 600 €

Fixation du prix de vente des parcelles sectionales soumises à la consultation des électeurs du Mas du Bost à 10 € le m2

Travaux rue Chautard : avenant au marché COLAS-DELAVET pour la somme de 5 839 €

Souscription de la Commune à un contrat d'assurance des agents affiliés à l'IRCANTEC auprès de CIGAC, filiale de GROUPAMA

Convention repas Ciné Parc : la Commune désigne les restaurants L'Archou et Le Centre d'Ailleurs

Réseau de lecture publique sur le territoire de la Communauté de Communes BILLOM/ST DIER/Vallée du JAURON : adoption de la convention et du règlement intérieur

LE JOURNAL DES PIQUEURS

Bulletin municipal de la Commune de Saint Jean des Ollières. Directeur de la publication : C. QUEINNEC.

Rédaction et saisie des textes C. QUEINNEC, E. MERLE, I.BASSOT, N. CHARFOULET . Conception réalisation : S. CHALEIL

Photos: S. CHALEIL, C. QUEINNEC, E.MERLE, B . DELGOVE, P. HERICOURT N° ISSN : en cours. Dépôt légal : 1e trimestre 2015. Tirage : 350 exemplaires.